

**PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**



**05 JANVIER 2016  
14h00 à Marseille (Salle du Conseil)**

**PV approuvé par le conseil d'administration  
En sa séance du 26 janvier 2016**

**Etaient présents :**

***Collège A***

M. Yvon BERLAND
M. Jean-Philippe AGRESTI
Mme Angela BARTHES
Mme Corine CAUVET-LEGRAND
M. Stefan ENOCH
Mme Patricia GAITAN
M. Guy GIMENEZ
Mme Sabine LUCIANI

***Collège B***

Mme Aurèlie DAUMAS
M. Jérémie FOA
M. Yann GARCENOT
Mme Edith MARIE-GALY
Mme Virginie MERCIER
Mme Guylaine MOLINA
Mme Nathalie TEISSIER
M. Didier VANDAMME

***Collège « BIATSS »***

Mme Isabelle DE SAINTE MARIE
M. Fabrice GAUDY
Mme Chantal GUITTET-DURAND
Mme Sabine NAPIERALA
M. Georges RELJIC
Mme Fathia TIR

***Collège Usagers***

M. Jean BOULHOL
M. Nicolas COUSIN
Mme Marianne FADDOUL
M. Alexandre PLESSY

***Personnalités extérieures***

M. Johan BENCIVENGA
Mme Michele BOI
M. Younis HERMES
M. Renaud MUSELIER
Mme Elisabeth PORTIGLIATTI
M. Hubert RIZZO
Mme Marie-Laure ROCCA SERRA
Mme Marie-Pierre SICARD

**Etaient représentés :**

Mme Chérifa BOUADJADJ	A donné pouvoir à Mme FADDOUL
M. Tom OROFFINO	A donné pouvoir à Mme DE SAINTE MARIE

**Etait absent sans représentation : 1**

<b>36 membres présents ou représentés</b>
---

**Etaient présents :****Membres de droit**

Directrice Générale des Services	Mme Dominique ESCALIER
Agent comptable	Mme Isabelle LECLERCQ

**Madame Escalier**, Directrice Générale des Services, en sa qualité de secrétaire de séance informe que les membres du conseil d'administration doivent procéder à l'élection du Président de l'université. Cette élection est régie par l'article 15 des statuts d'AMU, ainsi que par la délibération du conseil d'administration du 24 novembre 2015.

Elle fait savoir que la présidence de la séance sera assurée par Madame Cauvet-Legrand en qualité de doyenne d'âge dans le grade le plus élevé.

Pour finir elle indique que chacun des candidats a été invité à se présenter ce jour devant les administrateurs en vue de leur audition.

**Monsieur Beignier, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités**, est invité à introduire la séance. Il rappelle le chemin parcouru pour construire cette université et insiste sur le rôle prépondérant des membres du conseil d'administration dans la gestion de l'établissement.

Il laisse la parole à Madame la Présidente de séance.

**Madame Cauvet-Legrand** rappelle les règles relatives à l'élection du Président de l'université. Elle constate que seuls Messieurs Cassuto et Berland sont candidats. Chaque candidat disposera de quinze minutes pour faire sa présentation, qui seront suivies de dix minutes consacrées aux questions des membres du conseil d'administration. Après tirage au sort pour définir l'ordre de passage des candidats, la Présidente de séance constate que Monsieur Berland sera le premier à prendre la parole.

**Monsieur Berland** présente sa candidature et le programme de la liste «Agir pour AMU» (la profession de foi est annexée au procès-verbal).

**Madame Molina** se réjouit des efforts qui ont été réalisés en matière de politique handicap avec par exemple la mise en place d'un bureau handicap unique au sein de la DRH et la sensibilisation de toute la communauté universitaire. Toutefois elle constate que deux points restent à améliorer :

- respecter l'obligation d'emploi pour les travailleurs en situation de handicap. Elle est consciente des réticences des agents à se déclarer travailleur handicapé, mais elle souligne que ces réserves pourraient s'estomper en maintenant l'effort de formation.
- si la poursuite d'études et le maintien dans l'emploi avec les aménagements d'examens et de postes sont pris en compte, elle s'interroge sur l'évolution des carrières basées sur le rayonnement à l'international. Elle pense que cela nécessite une réflexion plus approfondie en termes d'aménagements pour tous les personnels porteurs d'un handicap moteur ou sensoriel.

Elle souhaite connaître le point de vue de Monsieur Berland sur ces questions.

**Monsieur Berland** répond qu'un schéma directeur du handicap, entériné par la gouvernance précédente, doit être mis en place de façon progressive jusqu'en 2017. Il précise que l'obligation d'emploi n'est pas respectée car un certain nombre de personnels susceptibles d'être éligibles à cette catégorie ne se manifestent pas par crainte d'être bloqués dans leur parcours professionnel. Un des points importants devant être mis en place dans le cadre du schéma directeur est de pouvoir travailler pour que ce sentiment disparaisse.

Par ailleurs, une des difficultés rencontrées par l'université est d'adapter ses locaux pour accueillir les personnels et les étudiants en situation de handicap. Cela représente un coût financier important.

**Monsieur Muselier** note que Monsieur Berland a eu la force et la volonté de réunir les trois anciennes universités pour former Aix-Marseille Université qui est aujourd'hui la plus grande université francophone.

Nouvellement élu à la région, et très attentif en tant que député européen au développement de l'emploi, de l'apprentissage, de la formation et de la recherche, il note que Monsieur Berland a été désigné par Monsieur Vauzelle dans un certain nombre de sphères pour faciliter les rapports entre la formation, l'emploi et le monde de l'entreprise. Il souhaite savoir comment, compte-tenu de l'immensité de sa tâche, il envisage ce partenariat avec les institutions telles que la Région.

**Monsieur Berland** répond que l'université a également pour mission de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. C'est pourquoi il est nécessaire de collaborer de façon très étroite avec le monde socio-économique et les institutions afin de partager au niveau du territoire l'existant et voir comment faire évoluer la formation pour favoriser l'insertion des étudiants dans le monde socio-économique.

Il souligne qu'il en va de même pour le développement des relations internationales qui doit être cohérent entre ce que font les collectivités et ce qui peut être fait par l'université.

**Monsieur Cassuto** présente sa candidature et le programme de la liste «Ensemble pour le Service Public, l'Ouverture, l'Intégrité et la Réussite pour tous» (la profession de foi est annexée au procès-verbal).

**Madame Mercier** note que dans sa profession de foi Monsieur Cassuto assimile l'excellence à l'élitisme et à la compétition, alors qu'il lui semble que la recherche de l'excellence est profitable à tous, notamment aux étudiants.

Elle souhaite connaître la vision qu'a Monsieur Cassuto de l'université compte-tenu d'un contexte concurrentiel fort au niveau national et international.

**Monsieur Cassuto** déplore l'ambiguïté qui existe autour du mot «excellence». Il souhaite également que la formation et la recherche d'Aix-Marseille Université soient «excellentes».

Il lui semble que «l'excellence» doit s'inscrire dans une démarche qualité, et ne se décrète pas au regard de tel ou tel projet.

**Monsieur Agresti** reprend l'engagement figurant dans la profession de foi de Monsieur Cassuto à savoir «je m'engage à rechercher toutes les pistes pour corriger au niveau local les décisions néfastes que peuvent nous imposer les autorités de tutelles, en redonnant espoir à des milliers de personnels et d'usagers, en montrant qu'une autre politique dans l'AMU est possible». Il demande à Monsieur Cassuto s'il pense qu'au niveau du patrimoine, des finances, des ressources humaines, de l'enseignement, de la recherche, de l'insertion professionnelle, de la vie étudiante, l'université doit bénéficier d'une plus grande autonomie qui dépasserait les lois de la République.

**Monsieur Cassuto** répond qu'il s'inscrit bien évidemment dans le cadre des lois de la République mais qu'une marge d'amélioration notamment au niveau du patrimoine et des ressources humaines réside dans la montée en compétence des personnels.

Cela peut se faire par le biais de la formation, par le biais du recrutement. Il lui semble que cette montée en compétence s'avère nécessaire au sein des services de l'université.

Il en est de même pour la recherche et la pédagogie, le cours magistral a beaucoup de vertus mais il n'est pas suffisant. Les enseignants devraient recevoir une formation aux nouvelles technologies de l'enseignement.

**Monsieur Enoch** souhaite revenir sur la recherche et plus particulièrement l'IDEX. Il rappelle que l'IDEX est un appel d'offres qui répond à un certain nombre de critères. Il souligne que pendant sa campagne Monsieur Cassuto a remis en question un certain nombre de points sur l'Idex. Il souhaite savoir si cela va jusqu'à se passer des 25 millions d'euros de l'IDEX.

**Monsieur Cassuto** répond avoir peu de complexes sur la recherche et indique être très fier que son université possède l'IDEX et Amidex. Néanmoins il précise que cela ne concerne pas toute la recherche et qu'il faut garder une place pour l'innovation et la créativité. Il n'est certain que l'IDEX et la créativité fonctionnent toujours ensemble.

**Madame Cauvet-Legrand** invite les membres du conseil à procéder à l'élection du Président d'Aix-Marseille Université, étant précisé que cette dernière se fera à bulletin secret.

**Le résultat du vote est le suivant :**

**Yvon Berland : 27 voix**

**Philippe Cassuto : 5 voix.**

**Blancs ou nuls : 4**

**Monsieur Berland est donc élu Président d'Aix-Marseille Université.**

**Monsieur Berland** remercie les membres du conseil d'administration pour la confiance témoignée. Il indique que de nombreux débats auront lieu au sein de cette instance et que c'est important car c'est ainsi que les idées avancent. Il souhaite remercier Monsieur Cassuto de s'être présenté.

La séance est levée à 15h30.

Fait à Marseille, le 8 janvier 2015



La secrétaire de séance  
Dominique Escalier



La Présidente de séance  
Corine Cauvet-Legrand